



AGPM
maiz'EUROP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 janvier 2017

Malgré les difficultés, l'AGPM propose des solutions pour l'avenir de la culture du maïs

Après une année climatique marquée par tous les extrêmes (inondations, records de froid et sécheresse estivale), la culture du maïs se distingue une fois de plus par sa résilience. Bien-sûr, après quatre années consécutives où les prix ne compensent pas les charges de production, la situation économique des exploitations demeure très préoccupante. A l'occasion du bilan de la campagne de production 2016, l'AGPM révèle ses propositions en matière d'assurance récolte et ses pistes de travail sur la prochaine PAC.

Le maïs démontre une résilience exceptionnelle

Record de froid et inondations au moment des semis, sécheresse estivale, à l'image des autres productions, le maïs français a subi de plein fouet les caprices du climat. Le rendement national moyen du maïs grain, estimé à 89 q/ha par Arvalis-Institut-du-Végétal est proche de 2015 (90 q/ha), mais en retrait par rapport à la moyenne des 4 années antérieures. Sur la base d'une surface de 1,404 million d'hectares (et compte tenu des transferts vers le fourrage estimés à 25 000 hectares), la collecte de maïs grain français représente 12,3 millions de tonnes en 2016 (contre 13,9 millions de tonnes en 2015). Avec un rendement moyen de 12 tonnes MS/ha (5 % en deçà de la moyenne quinquennale nationale), le maïs fourrage a également souffert des aléas climatiques mais reste un pilier des élevages laitiers français.

Face aux aléas climatiques l'assurance est indispensable

Face à de tels aléas, il n'y a pas 36 solutions ! Le dispositif d'assurance récolte doit se développer. Mais force est de constater qu'il n'a guère rencontré de succès en 2016 en dépit du lancement du contrat socle. L'AGPM formule donc 9 propositions pour le rendre plus incitatif pour les maïsiculteurs. Ces propositions sont presque toutes applicables dès aujourd'hui et de nature à développer le nombre de contrats dès 2017.

La PAC a plus que jamais son rôle à jouer

Comme l'a rappelé Jean Claude Juncker le 15 décembre dernier « un pays, un continent qui ne peut pas s'autoalimenter, d'un point de vue géostratégique est un pays, voire un continent, en voie de perte ». Aussi, l'AGPM en appelle à une politique agricole confortant la production de maïs avec le simple objectif de pouvoir répondre à la demande de l'UE qui importe chaque année d'importants volumes de maïs à bas coûts et ne répondant pas toujours aux exigences de nos concitoyens. Alors que les dernières réformes de la PAC ont progressivement délaissé la production avec des soutiens directs en constante baisse (divisés par deux sur certaines exploitations spécialisées en maïs), des mécanismes de gestion des risques inopérants, sans oublier les coûteuses exigences du verdissement... L'AGPM entend bien être acteur de la prochaine réforme avec des propositions ambitieuses :

- en matière de budget avec une certaine flexibilité et en dérogeant au principe d'annuité pour développer des outils de gestion des risques efficaces et accessibles
- en matière d'outils de gestion des marchés en améliorant le mécanisme d'intervention
- en matière de paiements directs découplés
- en matière de verdissement avec des mesures basées sur des données scientifiques et suscitant l'adhésion des producteurs tout en répondant aux attentes citoyennes
- en matière d'outils de gestion de risques et des crises
- en matière d'organisation de filière
- en matière de stockage de l'eau

Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM : *« L'objectif est de retrouver la compétitivité du maïs français et de protéger le revenu de nos producteurs pour pérenniser et développer la filière. Au niveau européen, comme au niveau mondial, le maïs s'impose car, malgré les aléas, il est toujours capable de répondre aux divers enjeux. Osons développer notre production nationale pour répondre aux besoins français et européens. »*

Contact Presse : Anne KETTANEH : 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com